

PREPARER VOTRE HOSPITALISATION DANS NOTRE ETABLISSEMENT

Votre admission :

Bienvenue à la Clinique du Petit Colmoulins :

Pour plus de simplicité, de rapidité et de confort, votre inscription au sein de notre établissement est réalisée dès votre arrivée :

- à l'accueil de notre établissement pour une hospitalisation complète
- auprès de l'infirmière de l'hôpital de jour au 1^{er} étage pour une hospitalisation en hôpital de jour

Votre admission comporte des formalités administratives indispensables, notamment pour assurer la couverture de vos frais d'hospitalisation par les organismes de Sécurité Sociale et les mutuelles.

Votre livret d'accueil :

La Clinique du Petit Colmoulins s'est engagée dans une démarche de développement durable et vous propose un livret d'accueil numérisé. **Nous vous invitons à en prendre connaissance dès votre arrivée dans notre établissement.** Vous y trouverez toutes les informations en lien avec votre hospitalisation.

Connectez-vous sur le site internet :

- Menu > VOUS ETES PATIENT > rubrique VOTRE ARRIVEE - Livret d'accueil
- Via le lien suivant : <https://clinique-du-petit-colmoulins-harfleur.ramsaysante.fr/vous-etes-patient-votre-arrivee/votre-livret-daccueil-0>
- Ou en flashant le QR Code ci-dessous :



Nota bene : les documents d'accueil sont classés selon que vous soyez hospitalisés en hospitalisation complète ou en hospitalisation de jour.

Un livret d'accueil papier peut vous être remis sur demande auprès de l'accueil.

Informations complémentaires : Un chèque d'acompte ou de provision vous sera demandé tous les quinze jours.

Documents nécessaires à votre admission :

- | | |
|---|--|
| ✓ Votre carte vitale | ✓ Un bulletin de situation délivré par l'établissement, si vous êtes déjà hospitalisé |
| ✓ Votre carte de mutuelle en cours de validité | ✓ La fiche de dispositions particulières (non divulgation de votre présence, refus de transmissions d'informations médicales au médecin traitant) si vous souhaitez mettre en place ces dispositions |
| ✓ Votre carte d'identité en cours de validité | ✓ <u>En cas d'accident de travail</u> , les papiers originaux délivrés par votre employeur |
| ✓ Vos résultats de bilans sanguins, vos radios, vos scanners, vos électrocardiogrammes etc. | |
| ✓ La fiche de désignation d'une personne à prévenir et de confiance dûment complétée (à remettre à l'infirmière du service) | |

A remettre à l'accueil de la Clinique du Petit Colmoulins (9h00 – 17h00)
Allée du Dr Raymond Denise – 76700 Harfleur